

Paris, le 21 janvier 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**« *Tant qu'il y aura des morts...*
il nous faudra agir pour une route plus sûre »,
une nouvelle campagne
pour demander à chacun d'être acteur de la sécurité routière**

La Sécurité routière présente une nouvelle campagne de sensibilisation avec, dès dimanche 22 janvier, la diffusion du film « *Tant qu'il y aura des morts* » sur les chaînes de télévision nationales¹ (à partir du 1^{er} février, ce film sera également présent dans les salles de cinéma), l'ouverture d'un espace d'échanges sur Internet sur les grands dangers de la route et la mise en ligne d'actions concrètes pour que chacun puisse agir pour une route plus sûre.

« *Tant qu'il y aura des morts* » : 45 secondes pour réveiller les consciences

Filmé en noir et blanc, mêlant images réelles d'accident de la route et images de fiction, « *Tant qu'il y aura des morts* », le nouveau film de la Sécurité routière, montre la réalité de ces vies qui basculent.

Pendant 45 secondes, des scènes poignantes se succèdent soutenues par une voix off, celle de notre conscience, qui dresse un constat frontal et sans appel : « Tant que nous commettrons des infractions, il y aura des morts ».

Ainsi les scènes d'accident montrées à l'écran proviennent toutes d'une négligence : abus d'alcool, dépassement de vitesse, usage inapproprié du téléphone au volant, non respect des autres usagers...

Le film appelle donc à un nouvel élan pour inciter chacun à réagir, à prendre ses responsabilités pour devenir acteur de la sécurité sur la route.

3 970 personnes ont perdu la vie en 2011². Même si on peut se féliciter d'une dixième année consécutive de baisse de la mortalité routière, ce n'est pas un chiffre dont on peut se satisfaire. Nous pouvons encore descendre bien plus bas, comme le font d'autres pays européens³.

¹ Disponible en 45 et 53 secondes, le film est diffusé du dimanche 22 janvier au dimanche 5 février 2012 sur les chaînes nationales, TNT et sur Internet. Il sera également présent dans les salles de cinéma du 1^{er} au 29 février 2012.

² Source : Chiffres annuels provisoires 2011, ONISR.

³ En 2010, il y a eu en France 62 personnes tuées par million d'habitants, ce qui place notre pays dans la moyenne de l'UE (61). En regardant les taux des pays d'Europe les moins accidentogènes (28 en Suède, 31 au Royaume-Uni ; 32 aux Pays-Bas), les marges de progrès restent considérables.

Un nouvel espace participatif de la Sécurité routière pour donner la parole à tous

En complément du film, la Sécurité routière propose, dès aujourd'hui, samedi 21 janvier, sur son site, un espace participatif. Dans cette nouvelle fenêtre, la parole est donnée aux internautes et tout particulièrement à ceux qui ont été victimes de la route. Le dialogue est ouvert sur tous les thèmes (abus d'alcool, dépassement de vitesse, usage du téléphone au volant et conduite en état de fatigue) :

- « Comment parler aux enfants des dangers de l'alcool sur la route ? »
- « Pour vous, quelles sont les bonnes raisons de lever le pied ? »
- « Que faites-vous pour vous empêcher de téléphoner au volant ? »
- « Comment gérez-vous la fatigue lorsque vous conduisez sur de(s) longs trajets ? »...

Par ailleurs, dans une rubrique baptisée « Lu sur le web », les internautes retrouveront des prises de parole sur la sécurité routière cueillies sur le web et choisies pour leur pertinence.

Une campagne média digitale d'envergure pour prolonger l'appel du film

« *Tant qu'il aura des morts* » est aussi diffusé sur le net : sur Youtube, Facebook, MSN ainsi que sur l'Equipe.fr, le Parisien.fr et les Echos.fr. Des bannières sur le même thème seront déployées sur des sites généralistes à fort trafic (MSN, Yahoo, sites de la presse quotidienne régionale, aufeminin.com...).

Pour prendre la parole sur les grands thèmes de sécurité routière :

www.securite-routiere.gouv.fr/dangersdelaroute

Rejoignez-nous sur Twitter :

<http://twitter.com/routeplussure>

Pour plus d'informations :

www.securite-routiere.gouv.fr

Contacts presse Sécurité routière :

Jean-Noël Fournier 01 40 80 78 84 / 06 87 67 56 40
Alexandra Thérizol 01 40 81 80 75 / 06 75 19 83 90

ANNEXE

Bilan provisoire de l'accidentalité routière 2011 : 10ème année de baisse consécutive de la mortalité routière

➤ **Moins de 4 000 morts sur les routes en 2011 :**

- **3 970 personnes tuées** sur les routes en 2011 (bilan provisoire de l'année 2011, ONISR) contre 3 992 en 2010.
- Au total, **22 vies ont été épargnées** en 2011 par rapport à 2010.
- **28 546 personnes hospitalisées** : on passe pour la première fois sous la barre des 30 000 hospitalisations.
- **3 516 blessés en moins** : les personnes blessées sont en diminution de -4,2%.
- Le nombre d'accidents corporels baisse de -3,1%, soit **2 055 accidents évités**.

➤ **Moins de jeunes tués sur les routes, mais plus de motards :**

- -11% de personnes tuées chez les **moins de 18 ans**.
- -16% de tués parmi les usagers de **cyclomoteurs**.
- -2% parmi les usagers de **véhicules légers**.
- -7% pour les **cyclistes**.

En revanche, **la situation des motocyclistes s'est à nouveau nettement dégradée :**

- +10%, avec 772 personnes tuées.

Au total, les décès parmi les deux-roues motorisés représentent un quart (24,7%) des personnes tuées sur les routes.

Annexe

Fiche technique du film « Tant qu'il y aura des morts »

Annonceur :

Délégation à la sécurité et à la circulation routières (DSCR) – Jean-Luc Névache, Délégué interministériel à la Sécurité routière

Réalisateur : Stéphane Barbato

Voix-off : Bernard Gabay

Producteur : Bandits

Chef opérateur : Jean-François Hensgens

Monteur : Yann Malcor

Musique : Philipp Glass

Agence : Publicis Consultants

Directeur : Thierry Herrant • **Création :** Pascal Couvry / Dorothée Noel

Titre : « Tant qu'il y aura des morts »

Année : 2012

Durée : 45 et 54 secondes

Diffusion : Télévision, cinéma, digital

15 jours consécutifs en télévision : du dimanche 22 janvier au dimanche 5 février 2012 sur toutes les chaînes hertziennes, la TNT et dans les DOM (40 millions de téléspectateurs de plus de 15 ans touchés en moyenne 5 fois).

Un mois au cinéma : du 1^{er} au 29 février (plus de 9 millions d'entrées garanties)

Diffusion sur le net : film de 54 secondes disponible dès le 22 janvier sur le site de la Sécurité routière, sur YouTube et Facebook.